

Communiqué

Hélène de Comarmond
MAIRE DE CACHAN

Charte promoteur : acte 2 de la concertation



Le 24 juin 2019

Mercredi 26 juin à 19 heures, la ville de Cachan organise une nouvelle réunion publique pour l'élaboration de la charte promoteur.

L'objectif est d'approfondir le travail déjà réalisé avec les habitants lors de la première réunion qui a eu lieu le 17 avril dernier. Les nouveaux éléments qui en ressortiront seront intégrés dans le projet de construction de la charte, qui sera rédigée cet été avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour être présentée aux habitants à l'automne prochain.

Pour mémoire, lors de la première réunion, les habitants ont été invités à hiérarchiser les critères qui figureront dans la future charte, selon différentes thématiques : l'immeuble dans son environnement (style architectural, modularité, impact, énergies, etc.), la gestion de projet (information, nuisances, calendrier, prix de sortie, etc.) et habiter le logement (fonctionnalité, orientation, espaces extérieurs, espaces communs, etc.). Ce sont les sujets de mixité sociale dans les programmes, de densité, de présence végétale et de qualité environnementale, qui ont été les plus questionnés. Ces échanges ont été complétés par deux rencontres avec les professionnels du secteur pour un travail complémentaire.

Un engagement « Parlons ensemble de Cachan »

L'élaboration d'une charte promoteur fait partis des 30 engagements pris par la Maire, Hélène de Comarmond, à la suite de Parlons ensemble de Cachan. Le logement a en effet été l'une des préoccupations majeures de nombreuses fois exprimées par les habitants lors de la grande concertation citoyenne. Cette charte a pour objectif de faire respecter leurs attentes et celles de la ville en matière de construction immobilière.

Réunion publique élaboration charte promoteur : mercredi 26 juin à 19 heures
Salle Le Marché, 4 rue des Saussaies - Entrée libre

Contact presse - Valérie Depret
01 49 69 69 99 - valerie.depret@ville-cachan.fr